



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE
PROCES VERBAL
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 mars 2012**

L'an deux mille douze, le 12 mars à 18 H, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,

M DOUBLET, GAILLARD, MACHEFERT, MAYAU Vice présidents,

Mmes, BOURSIQUOT, SIGNAT, TURGNE Ms BACHEREAU, LEPOULIQUEN, MOREAU, GANDAUBER, MACAUD, MICHAUD J, POCH, GRELAUD, GAILLOT, LUTARD, DRUGEON, ROULIN, MAJEAU, FRANCOIS, LOUVET, AUBERT, GRADAIVE, LOURDE, BUREAU, MICHAUD R,

Excusés : Mme RIVIERE, MILLERAND, M GRENON délégué M BOUCHET, RAGEAU délégué Mme BORDAS,

Date de la convocation : 27 février 2012.

Présents : 30

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier MACAUD.

OPERATION PIEGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES.

Monsieur le Président accueille et remercie de sa présence Madame Cécile DARDILLAC, Directrice de l'Association Départementale des Maires.

Interventions de Monsieur Michel DOUBLET – Président de l'Association Départementale des Maires et de Madame Cécile DARDILLAC – Directrice de l'Association Départementale des Maires.

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération du frelon asiatique, et pour éviter de renouveler la prise en charge de la destruction de 1 200 nids en 2011, le Conseil Général a décidé de prendre en charge une campagne de piégeage des reines fondatrices en partenariat avec l'Association des Maires de la Charente-Maritime.

A cet effet, une formation délivrée par la société APINOV a été organisée pour 1 agent technique de chacune des communes membres de la CDC. Tony CHAINTRIER, ayant bénéficié de cette formation, a été désigné comme relais auprès de vos agents pour collecter les relevés hebdomadaires de frelons asiatiques capturés. Les agents auront pour mission de placer les 6 pièges remis à chaque commune auprès des ruchers ou sur les sites prédisposés aux nids ou le long des cours d'eau. Un passage sera effectué tous les 2-3 jours pour

comptabiliser les prises. Au bout de 15 jours, ils devront changer les appâts et redistribuer les pièges en fonction des prises.

Si cette opération d'une durée de 2 mois se révèle positive, elle aura sans doute vocation à être étendue plus largement dès le printemps 2013.

Les élus décident de procéder à l'acquisition de protections supplémentaires afin de doter chaque commune d'un équipement.

APPROBATION PV du 23 JANVIER 2012.

Adopté à l'unanimité

BUDGET ANNEXE ZAC DE LIAUZE

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

VOTE DU BUDGET 2012

VOTE COMPTE DE GESTION

Adoptés à l'unanimité

BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

VOTE TARIFS REDEVANCE 2012

Proposition : + 3%/

VOTE TARIFS SALLE DES FETES :

Passage de 1 à 2 Euros

VOTE TARIFS DEPOTS DES PROFESSIONNELS EN DECHETERIES :

Nature des déchets	Tarifs actuels	Propositions
Gravats	5 € m³	5,25 € m³
DIB	17 € m³	17,85 € m³
Déchets verts	9 € m³	9,45 € m³
Bois	11 € m³	11,55 € m³

VOTE TRANSFERTS DE CHARGES PERSONNEL OM VERS BUDGET PRINCIPAL

2011 : 35 000 € ➡ 2012 : 37 000 €

VOTE BUDGET 2012

VOTE DU COMPTE DE GESTION

Adoptés à l'unanimité

TARIFS VOIRIE 2012

Proposition d'augmentation de 2%. Voir annexe jointe au dossier

Adopté à l'unanimité

CONVENTION 2012 CHARENTE-MARITIME INITIATIVE

Nous vous proposons de reconduire cette convention permettant à cette structure, entité du conseil Général, d'attribuer des prêts d'honneur, de 12 000 à 40 000 Euros, à taux zéro pour abonder les fonds propres des porteurs de projets concourant à maintenir et développer les métiers et les emplois sur le département.

Notre participation est de **2 188 Euros** ; soit 0,15 euros par habitant sur une base de 14 588 habitants.

Après en avoir débattu, et à la demande de Monsieur DOUBLET, les élus souhaitent différer cette décision et demandent à ce qu'un courrier soit adressé à cet organisme pour connaître les actions en faveur des professionnels sur le territoire de la Communauté de communes.

CONVENTION MISSION LOCALE

Nous vous proposons de reconduire cette convention sur les mêmes bases que pour 2009, c'est-à-dire : **7 232,68 euros** soit 0,52 € / Habitant sur une base de 13 909 habitants.

Adopté à l'unanimité

CONVENTION S.P.A.

Nous vous proposons de reconduire cette convention pour l'année 2012. Notre cotisation est de **2 334 Euros** (14 588 habitants X 0,16 Euros)

Adopté à l'unanimité

SUBVENTION LES P'TITES COCCINELLES

Il vous est proposé de verser une subvention de 60 000 euros.

Adopté à l'unanimité

REPRESENTANT ROMEGOUX AU PAYS DE SAINTONGE ROMANE

Suite au décès de Madame BOUAZIZ, il convient de procéder à la nomination d'un nouveau représentant de la commune de Romegoux, pour siéger au Syndicat Mixte du Pays de Saintonge Romane.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose la candidature de Madame Geneviève DOUBLET 1, La Métairie 17250 ROMEGOUX

Cette désignation est soumise au vote des membres du Conseil Communautaire.

Adopté à l'unanimité

REMBOURSEMENT TRAVAUX RACCORDEMENT ZAC DE LIAUZE.

Lorsqu'un acquéreur d'une parcelle sur la ZAC de Liauze sollicite un raccordement auprès de France TELECOM et en fonction de la situation de la parcelle acquise, il convient de procéder à des travaux pour amener la ligne téléphonique au droit de la parcelle.

Ces travaux étant réalisés sur le domaine public, l'acquéreur de la parcelle peut en demander le remboursement.

A cet effet, Monsieur Jean-Noël PLAIRE sollicite un remboursement à hauteur de 969,54 € TTC.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES.

- Emprunt Voirie 2012 : Monsieur DOUBLET informe les membres du conseil Communautaire des nouvelles dispositions qui pourraient être prises par le Conseil Général concernant les emprunts voirie.
La dotation des 25% sur le capital emprunté serait supprimée. Une dotation **au profit des communes** serait instaurée sur une base d'un plafond de travaux de 25 000 euros, lequel bénéficierait d'une subvention de 25%.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20 Heures.

Fait à Saint Porchaire, le 4 avril 2012.

Le Président,

Sylvain BARREAUD.